

Bienvenue

à l'École Maternelle
de Saint Germain de la Grange

Rue de Plaisir
78640 ST GERMAIN DE LA GRANGE
Tél. : 0130641021
Email : 0780803z@ac-versailles.fr



À VOUS ET À VOS ENFANTS

La maternelle est la première étape de la scolarité de votre enfant.

Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages.

L'école maternelle a pour finalité d'aider chaque enfant, selon des démarches adaptées, à devenir autonome et à s'approprier des connaissances et des compétences afin de réussir au cours préparatoire les apprentissages fondamentaux.

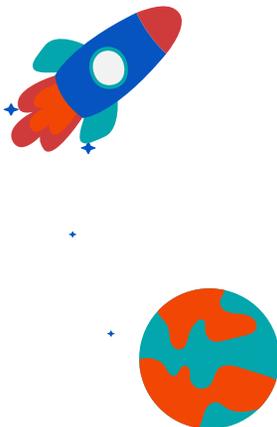
L'objectif essentiel de l'école maternelle est l'acquisition d'un langage oral riche, organisé et compréhensible par l'autre.

À l'école maternelle, l'enfant établit des

relations avec d'autres enfants et avec des adultes. Il exerce ses capacités motrices, sensorielles, affectives, relationnelles et intellectuelles ; il devient progressivement un élève.

Ce livret d'accueil a pour objectif de tisser un premier lien entre vous et notre école. Nous avons essayé de compiler les informations pratiques pour vous aider dans cette approche de l'école. Ce livret va vous permettre de découvrir les règles de fonctionnement de notre école maternelle afin de faciliter la vie de tous dans l'école.

Ce livret a été réalisé en coopération avec l'équipe de l'école, les services scolaires de la mairie et les parents d'élèves.



LES ADULTES DE L'ÉCOLE

L'équipe enseignante :

Son enseignante, professeur des écoles, assure l'enseignement au quotidien. Elle est votre premier interlocuteur. Elle a la responsabilité de toutes les activités pédagogiques conduites sur le temps scolaire.

La directrice, responsable du fonctionnement de l'école, est disponible, au bureau ou au téléphone 1 jour de décharge toutes les 3 semaines (selon les dates données par l'inspection). Les autres jours, elle assure sa classe.

Les ATSEM sont des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles. Elles sont chargées de seconder le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants, de la préparation et la mise en propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants. Elles participent à la communauté éducative et elles sont chargées de la surveillance de la sieste.

Magalie DUFAU

Directrice de
Maternelle
Enseignante
PS / GS



Sandrine LE CALVEZ

Enseignante
PS / MS



Félis SOUZA DOS
SANTOS

ATSEM



Laetitia SCHUTZ

ATSEM





Déroulement de sa journée à l'école...





PREMIER JOUR

C'est ton premier jour d'école, une fois réveillé, prends un bon petit déjeuner et prépare tes affaires. Dans ton sac, tu peux mettre ton doudou, ta tétine si tu en as besoin pour dormir, un change si tu te salis et un goûter si tu vas à la garderie après l'école. Sors de ta maison et en route pour l'école.



Petit clin d'oeil

Votre enfant a besoin d'un **rythme régulier**, essayez de le réveiller et de le coucher chaque jour à la même heure. Il **ne mangera pas avant d'aller à la cantine** alors ne sautez surtout pas le petit déjeuner ! Si votre enfant a une tétine, ne faites pas correspondre l'entrée à l'école avec sa disparition. Votre enfant s'en séparera plus tard. N'oubliez pas de mettre **une bouteille d'eau** dans son sac pour le goûter de la garderie.



La garderie

La garderie ouvre ses portes à 7h30, dans les locaux de l'école élémentaire.

Si votre enfant n'a pas eu le temps de prendre un vrai petit déjeuner, vous pouvez glisser une collation dans son sac.

À 8h20, les responsables de la garderie conduisent les enfants de maternelle dans les locaux de celle-ci.





Accroche tes affaires à ton porte-manteau. C'est facile de le reconnaître, il y a ta photo dessus.

Entre dans la classe et viens prendre ton étiquette. Là encore, il y a ta photo dessus. Il faut aller l'accrocher sur le tableau de présence avant d'aller jouer.

Ton papa et ta maman vont te dire au revoir et s'en aller. Ne t'inquiète pas, ils reviendront te chercher !

Petit clin d'œil

Vous pouvez laisser le sac de changes au porte-manteau, il vous sera remis en cas d'accident.

Essayez de ritualiser le moment de l'accueil en faisant chaque jour la même chose. Votre enfant va sans doute pleurer (pas forcément le premier jour). Préparez-le

à ce moment en verbalisant ce qu'il va se passer : « **Tu vas accrocher ton étiquette et je vais te faire un bisou avant de partir. Ce soir, je viendrai te chercher** »

L'accueil est un temps privilégié d'écoute et d'attention portée à chaque enfant et aux adultes qui

l'accompagnent. Il favorise la séparation dans la sérénité. C'est un sas entre le monde de la famille et celui de l'école. Limité dans le temps, il se tient dans le couloir. L'espace classe étant réservé à l'enfant et ses camarades. Il a une importance particulière en petite section.



LES CLASSES



CLASSE PS / MS

Dans la classe, tu peux maintenant préparer un repas dans la cuisine, regarder un livre dans la bibliothèque, t'occuper des bébés, faire des constructions, des puzzles, t'installer à une table avec un jeu...



CLASSE PS / GS

Monsieur, Madame

Un petit tableau blanc est accroché à la porte d'entrée de l'école. Vous y trouverez certaines infos et vous pourrez y indiquer les changements d'emploi du temps exceptionnels de votre enfant.

N'oubliez pas de sortir de l'école avant 8h35 (Un peu plus tard le premier jour).





Nous nous rassemblons au coin regroupement pour discuter, chanter, expliquer ce que l'on va faire et raconter des histoires.

Ces regroupements sont l'occasion pour l'enseignant de présenter les activités et de donner les consignes ou bien de faire un bilan de ce qui a été réalisé, de commenter les réussites, de repérer et expliquer les erreurs ou les difficultés, de mettre en évidence ce qui doit être retenu. Les enfants s'expriment face à leurs camarades et les écoutent; ils découvrent les règles de communication dans un groupe. C'est souvent lors

de regroupements que l'enseignant raconte ou lit des histoires et organise des échanges pour s'assurer que le sens en a été compris. C'est aussi pendant des regroupements que les enfants chantent, disent des comptines ou des poèmes de mémoire ou apprennent de nouveaux textes.

Le langage oral est le pivot des apprentissages de l'école maternelle. L'enfant s'exprime et se fait comprendre par le langage.

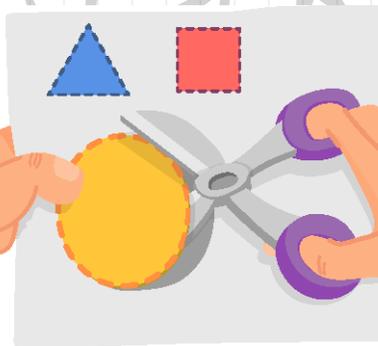
Il apprend à être attentif aux messages qu'on lui adresse, à les comprendre et à y répondre. Dans les échanges avec l'enseignant et avec ses camarades, dans l'ensemble des activités et, plus tard, dans des séances d'apprentissage spécifiques, il acquiert quotidiennement de nouveaux mots dont le sens est précisé, il s'approprie progressivement la syntaxe de la langue française (l'ordre des mots dans la phrase).

LES ATELIERS

Chaque matin, tu vas pouvoir participer à des activités. On cherche, on peint, on découpe, on colle, on dessine, on joue, on imite, on apprend à compter, et tout cela en s'amusant !

L'apprentissage

L'organisation du temps à l'école est **adaptée aux rythmes des jeunes enfants**. Tout au long de la journée, les enfants sont placés en **situation d'activités** visant des apprentissages précis dans des domaines variés. Ces activités prennent parfois la forme de jeux : c'est plus souvent le cas en petite section, ça l'est de moins en moins en grande ou moyenne section où apparaissent des exercices dirigés. Toutes les activités favorisent **l'apprentissage de la langue**, qui constitue l'objectif prioritaire du programme de l'école maternelle. La progressivité des activités est conçue sur l'ensemble du cycle maternel et, bien évidemment, dans le cadre de l'année scolaire. Les formes d'activités font alterner des groupes restreints souvent appelés «ateliers» et des moments de regroupement.





Quand tu entends une petite clochette, c'est qu'il est temps d'arrêter de jouer et de ranger la classe. Tu peux aussi te rendre aux toilettes avec l'ATSEM. Elle t'aidera toujours si tu lui demandes.



Clin d'oeil



Votre enfant va acquérir de **l'autonomie** dans toutes ces tâches. **Facilitez-lui la vie** (et la nôtre) en évitant les salopettes ou autres vêtements difficiles à enfiler.

Marquez au nom de votre enfant tous les vêtements susceptibles d'être enlevés : cela évitera les échanges, les pertes et beaucoup de temps perdu pour tout le personnel de l'école .



Les écharpes sont interdites. Évitez les bretelles et les ceintures et préférez les chaussures à scratch. **Les bijoux et les jouets personnels sont interdits.**

Cours de récréation



Dans la cour de récréation, tu pourras jouer avec tes copains, faire du vélo, jouer au ballon, avec des roues. Si tu as besoin d'aide, il y a toujours des adultes dehors, il suffit de leur demander.

L'activité physique

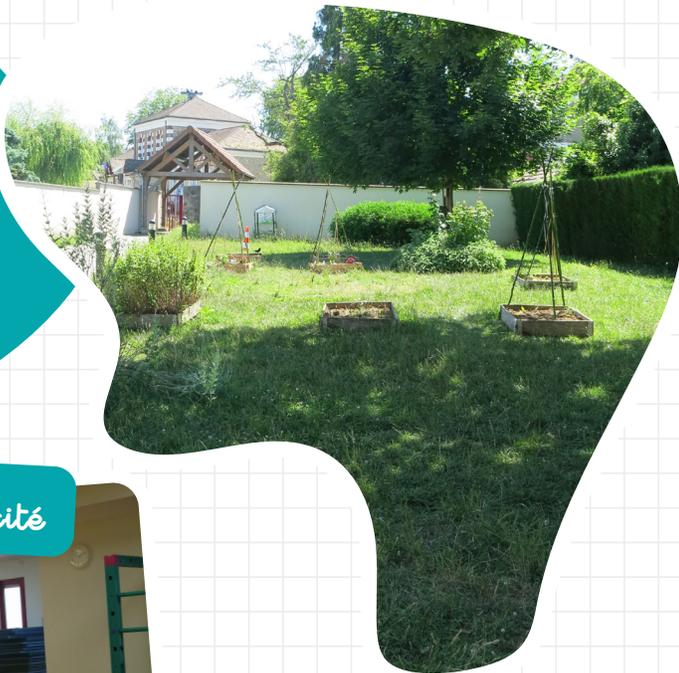
Avant de sortir en récréation, nous aidons vos enfants à s'habiller. *Facilitez-nous la tâche en marquant chaque vêtement au nom de votre enfant et en lui proposant des vêtements qu'il sera en mesure d'enfiler seul. Les «écharpes sont interdites». Privilégiez les cache-cols et les mouffles aux gants.* Les récréations constituent une pause dans les activités d'apprentissage au cours de chaque demi-journée.

Des activités motrices sont possibles dans un espace aménagé (salle de motricité) pour répondre aux besoins physiques des enfants et sous la surveillance des enseignants. Elles favorisent les contacts entre enfants d'âges différents et la responsabilisation des plus grands. Se déroulant en plein air aussi souvent que possible, ces moments concourent à une bonne hygiène de vie.



Tous les jours nous allons dans la salle de motricité. Ici on apprend à se déplacer en marchant en courant et en sautant !

On apprend aussi à s'équilibrer, à danser tous ensemble et beaucoup d'autres choses encore!



Palle de motricité





Cantine



Peut-être vas-tu manger à la cantine. Félice, Laëtitia, Clara seront là pour t'aider.

Le menu est affiché sur la porte de l'école, tu peux donc savoir à l'avance ce que tu vas manger.

Le repas

La responsabilité de la restauration relève de la commune, dont le service est assuré par le personnel communal. Le menu est affiché à l'entrée de l'école. C'est un moment de très grande collectivité qui peut être vécu difficilement par les plus petits car ils changent d'adulte référent et de lieu.

L'inscription se fait via la plateforme Espace Famille (cf. page dédiée dans ce livret). En cas de modifications ponctuelles, il est possible d'annuler ou d'ajouter un ou plusieurs repas en les modifiant le vendredi avant

10 heures pour la semaine suivante.

Allergies ou traitements médicaux

Si votre enfant nécessite une prise en charge particulière liée à son état de santé (médicaments d'urgence, régime alimentaire, etc.), vous pouvez demander à l'école d'établir un projet d'accueil individualisé (PAI) qui sera rédigé en concertation entre le médecin de l'éducation nationale, le directeur d'école, l'enseignant et vous-même.



Le sommeil

Les enfants partent se coucher vers 13h. Ils sont réveillés de façon échelonnée et peuvent regagner la classe à partir de 15h.

La sieste est un temps nécessaire pour certains enfants, les plus jeunes surtout; la possibilité de se reposer est proposée dans des conditions psychologiques positives et matérielles correctes.

À partir de 2 ans, il existe une relation inverse entre temps de sommeil de jour et temps de sommeil nocturne. Plus l'enfant dort pendant la journée, moins il dort la nuit. Une sieste de 2 à 2 heures 30 maximum est alors recommandée.

Jusqu'à 4 ans, la sieste est un besoin physiologique.

La sieste

Après le repas, il est temps d'aller dormir. Tu peux retirer tes chaussures et prendre ton doudou et ta tétine si tu en as encore besoin. N'oublie pas d'aller aux toilettes avant de te coucher !





JOURNÉE TERMINÉE

À 16h30

Après l'école, tu iras peut-être à la garderie. Felice et Laëtitia t'accueilleront dans la salle de garderie où tu pourras prendre ton goûter avant de jouer en attendant tes parents.



La garderie du soir

La garderie accueille les enfants de 16h30 à 18h45 dans les locaux de l'école maternelle. Vous devez réserver les jours de garderie sur le Portail Espace Famille (cf. Portail Famille). Pensez à préparer, dans un sac clairement identifié au nom de votre enfant, un petit goûter.



EMPLOI DU TEMPS

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30 - 8h20	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie
8h20 - 10h00	Classe	Classe		Classe	Classe
10h00 - 10h30	Récréation	Récréation		Récréation	Récréation
10h30 - 11h30	Classe	Classe		Classe	Classe
11h30 - 13h20	Cantine Sieste	Cantine Sieste	Centre de Loisirs et / ou activités périscolaires	Cantine Sieste	Cantine Sieste
13h00 - 15h00	Sieste Réveil échelonné	Sieste Réveil échelonné		Sieste Réveil échelonné	Sieste Réveil échelonné
15h00 - 15h30	Classe	Classe		Classe	Classe
15h30 - 16h00	Récréation	Récréation		Récréation	Récréation
16h00 - 16h30	Classe	Classe		Classe	Classe
16h30 - 18h45	Garderie	Garderie		Garderie	Garderie

Temps périscolaires :
organisés par les services
communaux

Temps scolaires organisés
par l'Éducation Nationale



PORTAIL FAMILLE



monespacefamille.fr

Services citoyens pour l'enfance



Portail en ligne

Cet outil vous permettra de gérer vos inscriptions, réservations, annulations pour :

- > la restauration scolaire
- > le périscolaire du matin et du soir
- > les accueils de loisirs les mercredis.
- > les structures d'accueil petite enfance (pour la constitution du dossier administratif, la facturation et le paiement).

Paiement et facturation

Une facture unique sera établie à terme échu. Celle-ci sera adressée au début du mois suivant l'inscription et devra être payée, avant la date indiquée, au régisseur.

Formalités d'inscription dossier unique

Lors de la première inscription, les familles doivent se rendre à la Mairie de Saint Germain de la Grange, pour la constitution et la signature d'un dossier unique.

Pour toutes questions

Merci de nous contacter au 01 34 91 02 10 ou par mail à mairie.st-germain-de-la-grange@wanadoo.fr.

Commune de Saint Germain de la Grange, 1 Rue de la Mairie, 78640 Saint Germain de la Grange.

Ou encore si vous avez besoin de prestations qui n'apparaissent pas (Repas PAI, repas sans porc, etc.), veuillez nous contacter par mail : accueilsgdlg@wanadoo.fr



CENTRE DE LOISIRS



Les mercredis*

L'accueil de loisirs se déroule dans les locaux de **l'école élémentaire** le matin (entrée et sortie par le portillon) et dans les locaux de **l'école maternelle** l'après-midi (sortie par le portail, via l'interphone dédié). L'accueil est assuré par l'association **IDÉE Collège** qui propose aux enfants divers ateliers.

Horaires : de 8 h 30 à 11 h 30, 13 h 30, 17 h ou 18 h 30 selon la formule choisie (cf. Tableau Tarifs).

	Inscription annuelle tous les mercredis	Inscription annuelle minimum 18 mercredis sur l'année	Au-delà de 18 mercredis sur l'année scolaire	Inscription occasionnelle
Matinée de 8 h 30 à 11 h 30 (sorties autorisées à 11 h 30 et 13 h 30 si inscription cantine)	35 €/mois sur 11 mois	22.91 €/mois sur 11 mois	14 €/mercredi	20 €/mercredi
Journée de 8 h 30 à 18 h 30 (sorties autorisées de 16 h 30 à 17 h et de 18 h à 18 h 30)	95.45 €/mois sur 11 mois	57.27 €/mois sur 11 mois	35 €/mercredi	40 €/mercredi

*IDÉE accueille également durant les vacances scolaires



INFORMATIONS

Accueil des enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période

Les enfants atteints de maladie chronique, d'allergie et d'intolérance alimentaire sont admis à l'école et doivent pouvoir poursuivre leur scolarité en bénéficiant de leur traitement ou de leur régime alimentaire, dans des conditions garantissant leur sécurité et compensant les inconvénients de leur état de santé.

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) a pour but de faciliter l'accueil de ces élèves. Nous vous demandons d'informer l'école rapidement si votre enfant est concerné par ce dispositif. Nous vous indiquerons alors la marche à suivre pour l'élaboration du PAI.

Évènements de l'École

Plusieurs fois dans l'année vous serez invités à l'école. Soit pour des réunions d'informations, soit pour partager un moment de vie avec nous, pour lesquelles d'ailleurs nous vous demanderons sûrement un coup de main, comme le Carnaval, l'exposition des travaux des enfants (qui aura lieu en décembre, kermesse, spectacle de fin d'année et sorties scolaires. Mais aussi pour des soirées loto ou boom qui sont organisées grâce à la Caisse des écoles.





LES REPRÉSENTANTS PARENTS D'ÉLÈVES



Notre carte de visite qui vous sera distribuée.



Présentation

Le GPI est un Groupement Indépendant de Parents d'élèves bénévoles des écoles maternelle et élémentaire de Saint Germain de la Grange. Ils sont les porte-paroles pour la communication entre l'école, les parents et la mairie. Ils privilégient le bien-être des élèves, leur sécurité et un environnement de qualité.

Lors de la réunion d'information de début d'année, le GPI se présentera à tous les parents d'élèves. À cette occasion seront édictés les principes du groupe et vous serez invités à rejoindre le GPI.

Ils sont, comme vous, des parents d'élèves dont les enfants sont des camarades des vôtres. Ce sont vos interlocuteurs pour toutes les questions touchant à la vie scolaire et périscolaire. Ils sont présents au quotidien pour vous écouter et vous informer.

Notre messagerie : gpistgermain@yahoo.com est à votre disposition pour poser vos questions.



Calendrier des vacances scolaires 2023-2024

Rentrée des classes	Lundi 04 septembre
Vacances de la Toussaint	du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre
Vacances de Noël	du samedi 23 décembre au lundi 8 janvier
Vacances d'hiver	du samedi 10 février au lundi 26 février
Vacances de printemps	du samedi 06 avril au lundi 22 avril
Vacances d'été	samedi 6 juillet

Le départ de vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués. Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas classe ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après la classe.

Vous pouvez contacter l'école de différentes façons :

Par téléphone : 01 30 64 10 21

À éviter sur les temps de classe où nous sommes avec les élèves

Par Email : 0780803z@ac-versailles.fr

Par courrier : Ecole Maternelle, 1 bis rue de Plaisir, 78640 St Germain de la Grange